

« Législation, pratiques et rituels funéraires »

L'activité funéraire est strictement réglementée.

Il arrive malheureusement que cette législation ne soit pas expliquée ou qu'elle soit mal expliquée aux familles endeuillées par les opérateurs funéraires. Cela peut contribuer à compliquer le travail de deuil lorsque le respect de la législation funéraire a pour conséquences de ne pouvoir accéder aux demandes des familles quant à l'organisation souhaitée des funérailles.

L'objectif de cette journée est de donner aux accompagnants d'endeuillés les informations qui leur permettront de pallier certains « blancs » dans l'histoire du défunt entre le décès et les funérailles, de répondre aux éventuelles questions des endeuillés notamment pratiques qui parfois les « travaillent » encore longtemps après les funérailles, exemple : je n'ai pas pensé/osé demandé cela, est-ce que j'aurai pu faire autrement ?

Concernant la destination des cendres, les informations données permettront éventuellement aussi aux bénévoles de conseiller les endeuillés qui ont encore à décider du lieu de repos des cendres.

Enfin les rituels funéraires selon les grandes religions seront expliqués afin de donner aux bénévoles des éléments permettant de mieux appréhender comment les pratiquants de ces religions vivent le temps des funérailles.

Les questions suscitées par les thèmes abordés, voire les thèmes qui n'auront pas été traités et que vous souhaiteriez voir traités auront bien sûr, également, toute leur place !

1 - La législation funéraire

- Mort violente ou inexpiquée : Examen de corps / autopsie : les conséquences pour les familles en terme d'attente avant de revoir leur défunt, en terme de lieu de recueillement. Pourquoi le transfert en salon funéraire n'est pas toujours possible.
- Pourquoi ne peut-on plus revoir un défunt en France lorsque le décès a eu lieu à l'étranger.
- Le devenir des cendres : les interdits et les lieux possibles de sépulture, de recueillement.
- Les lieux de sépulture : où a-t-on droit à sépulture ? Le principe général et les cas particuliers, les ayants droits d'une sépulture.

2 - Les pratiques funéraires

La gestion des situations particulières par les opérateurs funéraires et le vécu des familles endeuillées.

3 - Les rituels funéraires selon les grandes religions

Le rituel protestant / le rituel hindou / le rituel musulman / le rituel juif / le rituel catholique / les cérémonies civiles

Durée et lieu : 1 jour de 9 H 30 à 16 H à Vivre son deuil Nord Pas de Calais 5 rue Oscar Lambret LILLE

Intervenante : Elisabeth BARON